LOGO A INSÉRER
CRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLÉCTIVE 2021
DU COMITÉ RÉGIONAL
D'ÉQUITATION_____
DU _____2021

Déclaration de candidature à la Présidence du CRE

A NOTER :
1/ Date limite de dépôt des candidatures : J-25 au plus tard soit le 21 novembre 2021 par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en main propre contre reçu avant 17 heures, au siège social du CRE.

2/ Merci de compléter cette fiche en lettres MAJUSCULES et de fournir tous justificatifs exigés par les statuts et le règlement intérieur.

JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM : _____PRÉNOM : _____

Adresse : _____

Code postal : | __ | __ | __ | __ | __ | Ville :_____

Date de naissance : ____ / ____ / __ __ __ __ ☐ Femme ☐ Homme

Numéro de portable :|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|Numéro de Licence FFE 2021 : |__|__|__|__|__|__|__|__|

Est titulaire d'une licence au sein du CRE pour les années 2021, 2020 et 2019 ***ET***

(au choix)

☐ Est titulaire d'une licence dirigeant d'un membre actif pour les millésimes 2021, 2020, 2019, 2018 et 2017 ; **OU**

☐ À détenu, depuis l'année 2000, une licence de dirigeant pendant une période de 8 ans ; **OU**,

☐ A été élu au sein des instances dirigeantes de la Fédération Française d'Equitation ou d'un de ses organes déconcentrés, depuis 2000, pendant une période minimum de 8 ans en qualité d'administrateur, ou, pendant une période minimum de 4 ans en qualité de président.

.

SOUHAITE DÉPOSER MA CANDIDATURE POUR LE POSTE DE PRÉSIDENT DU CRE

_____

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des informations communiquées ci- dessus, et déclare sur l'honneur avoir pleine connaissance et satisfaire à l'ensemble des conditions posées notamment par les statuts et le règlement intérieur du Comité régional pour la validité de ma candidature.

J'accepte que les données renseignées sur le présent formulaire soient recueillies par le CRE _____ _____dans les conditions précisées ci-dessous.

FAIT LE _____ / _____ / 2021 À _____

SIGNATURE :

_____

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé du CRE susvisé, responsable du traitement, dans le but de la gestion administrative et de la vérification des personnes se déclarant candidats à la Présidence ou au Comité directeur du CRE en application, notamment, des articles XIII des statuts, et 6, 7 et 8 du règlement intérieur du CRE, ainsi que du contrôle de la validité des candidatures présentées. Il s'agit d'un traitement fondé sur l'intérêt légitime du CRE à organiser son Assemblée générale élective.

Les données collectées seront communiquées aux membres de la Commission de surveillance des opérations de vote du CRE et de la FFE, au personnel du CRE ou de la FFE en charge de l'organisation de l'Assemblée générale élective, au personnel de la FFE en charge d'assister les Commissions de surveillance des opérations de vote ainsi que les éventuels prestataire du CRE ou de la FFE pour l'organisation de l'Assemblée générale et notamment un huissier de justice.
Les données sont conservées pendant toute la durée du mandat visé par le scrutin.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le CRE susvisé.